

Permis B

Evaluation de départ

Enregistrement du dossier sur ANTS
Délivrance NEPH

Alternance de la formation théorique (code de la route) et pratique (premières heures sur voies ouvertes) pour une acquisition efficace des compétences du REMC

Inscription à L'Agence CityZen
Constitution du dossier

Cours de code collectifs dispensés par un enseignant diplômé

Début de la formation pratique

Séries de code corrigées

Stage code* dispensé par un enseignant diplômé

Continuité de la formation pratique

Plateforme Web Code Accessible sur smartphone, tablette, PC

Suite de la formation pratique (20 h minimum)

Heures de conduite sur voies ouvertes à la circulation (20 h minimum)

ETG

Inscription auprès de l'opérateur agréé de son choix (SGS, La Poste ...)

Ajournement

Réussite

Reprise Formation théorique

Poursuite Formation Pratique

Validation compétences REMC

Oui

Non

Examen blanc

Réussite

Ajournement

Sur décision de l'enseignant

Poursuite Formation Pratique Heures complémentaires*

Possibilité conduite supervisée* si niveau requis atteint

Examen pratique

Réussite

Ajournement

Demande de titre via ANTS*

Formation Post Permis



* prestations complémentaires hors formule – renseignement en agence

Permis B en Apprentissage Anticipé de la Conduite (AAC)

Alternance de la formation théorique (code de la route) et pratique (premières heures sur voies ouvertes) pour une acquisition efficace des compétences du REMC

Evaluation de départ

Enregistrement du dossier sur ANTS

Inscription à L'Agence City'Zen (à partir de 15 ans)
Constitution du dossier

Cours de code collectifs dispensés par un enseignant diplômé

Début de la formation Pratique

Séries de code corrigées

Stage code* dispensé par un enseignant diplômé

Continuité de la formation pratique

Plateforme Web Code Accessible sur smartphone, tablette, PC

Suite de la formation pratique

Heures de conduite sur voies ouvertes à la circulation (20 h minimum)

ETG

Inscription auprès de l'opérateur agréé de son choix (SGS, La Poste ...)

Ajournement

Réussite

Reprise Formation théorique

Poursuite Formation Pratique

Validation compétences REMC + Attestation de Fin de Formation Initiale

Oui

Non

RDV préalable avec accompagnateur(s)

Départ en Conduite Accompagnée

Poursuite Formation Pratique Heures complémentaires* et/ou Poursuite Conduite Accompagnée

1^{er} RDV Pédagogique* (entre 4 et 6 mois et 1000 km mini)
2h Théorie en salle
1h Pratique en circulation

2^{ème} RDV Pédagogique* (3000 km mini)
2h Théorie en salle
1h Pratique en circulation

Compétence requise à l'examen (Examen blanc)

Non

Oui

Examen pratique (à partir de 17 ans ½)

Ajournement

Réussite

Demande de titre via ANTS*

Formation Post Permis



* prestations complémentaires hors formule – renseignement en agence

Permis B sur Boîte automatique (BEA)

Alternance de la formation théorique (code de la route) et pratique (premières heures sur voies ouvertes) pour une acquisition efficace des compétences du REMC

Evaluation de départ

Enregistrement du dossier sur ANTS
Délivrance NEPH

Inscription à L'Agence CityZen
Constitution du dossier

Cours de code collectifs dispensés par un enseignant diplômé

Début de la formation pratique

Séries de code corrigées

Stage code* dispensé par un enseignant diplômé

Continuité de la formation pratique

Plateforme Web Code Accessible sur smartphone, tablette, PC

Suite de la formation pratique

Heures de conduite sur voies ouvertes à la circulation (13 h minimum)

ETG

Inscription auprès de l'opérateur agréé de son choix (SGS, La Poste ...)

Ajournement

Réussite

Reprise Formation théorique

Poursuite Formation Pratique

Validation compétences REMC

Oui

Non

Examen blanc*

Réussite

Ajournement

Sur décision de l'enseignant

Poursuite Formation Pratique Heures complémentaires*

Possibilité conduite supervisée* si niveau requis atteint

Examen pratique

Réussite

Ajournement

Demande de titre via ANTS*

Formation Post Permis

Passerelle B78*
Formation ne pouvant être suivie moins de 6 mois après l'obtention du permis B BEA



* prestations complémentaires hors formule – renseignement en agence